



Tourcoing, le 12 octobre 2021

Affaire suivie par : A. CAUDRON
☎ : 09.702.826.87

Mesdames et Messieurs les Président(e)s des Associations Régionales

Objet : 12^{ème} Biathlon national ASND
8^{ème} Challenge Emmanuelle CLARET

P. J : Présentation de l'épreuve

L'ASND, avec le concours de l'Association Sportive et Culturelle des Douanes du Genevois (ASCDG), organise les **jeudi 20 janvier et vendredi 21 janvier 2022 aux Contamines Montjoie (74)**, le 12^{ème} biathlon national ASND, 8^{ème} Challenge Emmanuelle Claret.

1°) Détails de la compétition

Cette année, l'épreuve se déroulera par équipe de deux.

Le nom de l'équipe (pas trop complexe) devra être choisi par le "capitaine" (équipier n°1) et le GBS ("Gentil Biathlète Skieur", équipier n°2).

La compétition est limitée à 70 équipes. Elle comportera 6 classements : hommes, dames et mixte, en style alternatif ou skating.

Les deux membres de l'équipe doivent concourir dans le même style : alternatif ou skating . Pour des questions de logistique et d'organisation, il sera impossible de changer de style après validation de votre inscription.

Le parcours fera environ 10 kilomètres pour les classements hommes et mixtes, et 7.5 kilomètres environ pour les classements dames. Durant leur parcours de ski, les membres de l'équipe effectueront chacun 4 tirs de 5 balles en position couchée. Une pénalité de 30 secondes par cible manquée sera rajoutée au temps de ski total de l'équipe. L'équipe devra se présenter ensemble au pas de tir, puis tirer de manière individuelle. Après chaque passage au tir, l'équipe devra repartir en ski ensemble (création d'une aire d'attente à la sortie du pas de tir pour les tireurs les plus rapides de chaque équipe).

Si un membre d'une équipe venait à déclarer forfait :

- Jusqu'au 10 janvier 2022 : possibilité de changer d'équipier à condition que celui-ci effectue le parcours dans le même style (alternatif ou skating), qu'il soit à jour de sa cotisation ASND 2021, qu'il ait fait parvenir son certificat médical à jour et que l'organisation soit avertie du changement ;

- Du 10 janvier 2022 au 20 janvier 2022 : si un membre d'une équipe déclare forfait, l'équipier restant ne pourra concourir que si une autre équipe est incomplète, et la course devra se faire pour les deux dans le même style (alternatif ou skating). Prévenir les organisateurs du désistement.

- Si le jour de la course une équipe est incomplète, le coureur restant pourra effectuer l'épreuve tout seul mais ne pourra être classé.

2°) Conditions de participation

Inscription obligatoire en ligne sur le site internet : <https://gestion.asnd.fr/home>

A partir du lundi 15 novembre 2021 à 10h00 (clôture des inscriptions le 15 décembre 2021 à minuit).

Conditions :

- Etre enregistré comme adhérent actif par votre Président(e) d'AS dans le logiciel de l'ASND ;
- Certificat médical reprenant la mention "apte à la pratique du ski de fond et du biathlon en compétition" datant de moins de 6 mois à la date de l'épreuve (formats pdf, jpeg, png) à téléverser (**tout faux/mauvais certificat entraînera immédiatement le rejet de l'inscription sans remboursement**) ;
- Cocher la case vous engageant à présenter un pass sanitaire valide* le jour du rassemblement. (téléverser l'attestation de présentation du pass le jour de l'épreuve reprise en pj)
- Du fait du coup de l'augmentation des diverses prestations qui entourent l'organisation du biathlon ASND, il vous est demandé un règlement par équipe d'un montant de 30 euros.

Attention : Seules les 70 premières inscriptions complètes seront enregistrées, alors soyez prêts le jour J !

IMPORTANT : L'organisation se donne le droit d'annuler l'évènement pour cause de manque de neige jusqu'à 7 jours avant la compétition, ou pour cause de restriction gouvernementale liée au Covid 19 jusqu'au jour de l'évènement . Dans ce cas chaque équipe recevra un remboursement du coût de l'inscription. L'inscription est ferme et définitive. Si une équipe est incomplète ou absente le jour de la compétition aucun remboursement ne sera possible.

3°) Prise en charge des frais par l'ASND

- Frais de déplacement :

Le remboursement est individuel. Il sera assuré par le trésorier de l'ASCDG, M. Haverland.

Sur la base du site internet *viamichelin*, le trajet aller (distance calculée la plus courte, quelques soient les conditions météo) : résidence administrative de l'agent, lieu de la compétition (Les Contamines Montjoie) est pris en compte dans le calcul de l'aide au déplacement.

4 seuils d'aide au déplacement sont appliqués (quelque soit le mode de déplacement) :

- de 0 à 100 km : aucune aide
- de 101 à 200 km : 20 euros
- de 201 à 500 km : 40 euros
- de 501 à 700 km : 60 euros
- plus de 701 kms : 80 euros

NB : Les agents utilisant un véhicule administratif ne peuvent pas prétendre à l'aide au déplacement (merci de le préciser à l'organisation lors du retrait de votre chèque).

Afin de réduire au maximum les frais de déplacements, le covoiturage est encouragé. Suite à la clôture des inscriptions, les inscrits recevront un tableau récapitulatif des participants avec leur lieu de résidence afin de faciliter le covoiturage.

- Hébergement

L'hébergement (1 nuit, petit-déjeuner) sera à la charge des participants. Attention, pensez à réserver rapidement votre hébergement car les hôtels sont vite remplis à cette période de l'année.

Pour les participant(e)s désirant passer la semaine sur place, le chalet ATSCAF les « Prés Fleuris » (24 chambres de 2 à 4 personnes), situé à Megève à moins de 20km des Contamines-Montjoie, pourra vous accueillir. Réservation sur le site atscaf.fr.

- Restauration

Le dîner dansant du jeudi 20 janvier et le déjeuner du vendredi 21 janvier seront pris en charge par l'ASND.

4° Position administrative :

Pas d'autorisation d'absence ni de dispense de service : congés annuels ou ARTT.

5° Note technique ski de fond / biathlon (en annexe)

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter :

- Alexandre CAUDRON, Secrétaire national ASND au 09 70 28 26 87 ou 06 33 87 94 12
- Alexandre AUBERT, Conseiller technique ski
mél : alexandre.aubert@douane.finances.gouv.fr
- André Haverland, Trésorier de l'ASCDG
mél : andre.haverland@douane.finances.gouv.fr

Je vous saurais gré de bien vouloir diffuser le plus largement possible ces documents auprès de vos adhérent(e)s.

Le secrétaire général



C. COHEN



12^{ème} Biathlon national ASND 8^{ème} Challenge Emmanuelle CLARET

Dates : Le jeudi 20 janvier après midi : initiation/perfectionnement au ski de fond par groupes de niveaux avec ateliers ludiques. Soirée dansante.

Le vendredi 21 janvier matin : compétition de biathlon en équipe, remise des prix et déjeuner.

Cette compétition est ouverte à tous les agents des douanes.

Il est préférable de posséder un petit niveau en ski alpin et/ou en ski de fond pour participer à l'épreuve, et aimer l'effort d'endurance.

Déroulement :

Jeudi 20 janvier : RDV à **14h30** au foyer de ski de fond des Contamines Montjoie.

De 15h00 à 17h00 : Ateliers à thème en ski de fond (pour perfectionner sa technique (alternatif ou skating) par groupes de niveaux encadrés par des collègues brevet d'état et des moniteurs de ski. (Choix du niveau et de la technique à préciser dans le bulletin de participation).

A partir de **18h30** la soirée se poursuivra par un apéro / repas, suivie d'une soirée dansante à l'Espace Mont Blanc de St Gervais.

Vendredi 21 janvier : RDV impératif à **8h30** au foyer de ski de fond des Contamines Montjoie : essais de tir **OBLIGATOIRE** à la carabine 22 Long-Rifle à 50 m, (carabine utilisée par les athlètes en coupe du Monde) et remise des dossards.

Départ de la compétition en équipe de deux, toutes les minutes.

Compétition en équipe de deux sur un parcours de 10 km pour les hommes et mixtes, et 7,5 km pour les dames, en alternatif ou skating. Chaque membre de l'équipe effectuera quatre tirs couchés à 50 m (carabine 22 Long Rifle). Chaque balle manquée correspond à 30 secondes de pénalité qui seront rajoutées au temps de ski de fond total de l'équipe.

Remise des prix, suivie de la traditionnelle tartiflette offerte aux participants et officiels.

Hôtels :

Choix d'hébergement dans les stations de ski de St Gervais ou des Contamines Montjoie :

<http://www.saintgervais.com/> , office du tourisme : 04 50 47 75 66

<http://www.lescontamines.com/> , office du tourisme : 04 50 47 01 58

<http://portail.atscaf.fr/>

Vous avez la possibilité de louer du matériel de skis à tarif préférentiel : (pensez à réserver)

AU VIRAGE / MERMOUD Sport

210 route de Nant Fondraz, 74170 Les Contamines Montjoie, Tel : 04 50 47 04 46

SPORT 4807 m skium

148 route de Notre-Dame de la Gorge, 74170 Les Contamines Montjoie, Tel : 04 50 47 18 13

Adresse du FOYER DE SKI DE FOND:

1867 Route de Notre-Dame de la Gorge, 74170 Contamines Montjoie

<http://www.lescontamines.net>